

Lettre ouverte au maire de la Municipalité des Îles, monsieur Joël Arseneau

Mercredi 10 novembre 2010

Monsieur le maire, je ne vous crois pas.

Monsieur le maire,

Nous avons appris dernièrement que vous aviez fait défaut de rembourser à la Municipalité les avances faites par celle-ci via sa carte de crédit pour couvrir vos frais de représentation au sein d'instances régionales et provinciales comme la Conférence régionale des élus (CRE), la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Union des municipalités régionales de comtés (UMRC). Vous encaissiez les chèques de ces organismes pour le remboursement de vos dépenses, dépenses déjà payées par la carte de crédit de la municipalité, mais vous ne remboursiez pas la municipalité. Inimaginable incurie qui a duré près de deux ans, pour une somme cumulative de 26 000\$, apprend-on, et qui aurait sans doute persisté si elle n'avait pas été dévoilée publiquement.

Ignorant les nombreux rappels que sans aucun doute l'administration municipale, si elle n'était pas complice ou transformée en serviteur obséquieux, devait vous faire d'une manière ou d'une autre, pour expliquer votre inconduite, vous nous dites que vous manquez de temps pour rembourser la municipalité. Monsieur le maire, vous aviez le temps de produire auprès de ces instances vos rapports de dépenses et les pièces justificatives afin de recevoir dans votre compte personnel les montants que vous réclamiez, mais vous n'aviez pas le temps de faire un simple chèque à la municipalité dans des délais raisonnables pour le montant équivalent au remboursement réclamé? Incroyable. Vous laissiez s'accumuler dans votre compte 26 000\$, et cela n'éveillait pas votre conscience et ne vous pressait pas d'agir avant que la notoriété publique ne vous force à le faire!

26 000\$, ou 19 300\$ comme le rapporte le journaliste du Soleil, monsieur le maire, vous avez bien raison de le dire, cela est peu. Dans le pire des cas, à peine 0.00065 des dépenses municipales sur deux ans. Absolument rien pour déséquilibrer un budget qui s'établit dans la fourchette des 20 millions par année ni mettre en cause les finances municipales. Mais, 26 000\$ ou 19 300\$, des sommes largement suffisantes, l'une ou l'autre, pour mettre en cause votre crédibilité.

Monsieur le maire, vous nous prenez pour des valises. Monsieur le maire, je me respecte, je ne vous crois pas. Monsieur Joël Arsenault, à mes yeux, comme maire, vous vous êtes disqualifié.

Jacques Bourbeau, citoyen de la Municipalité des Îles